

Objectifs

- Identifier les bons usages de l'aromathérapie
- Nommer les indications courantes en aromathérapie

Programme

AROMATHERAPIE

- Définitions
- Critères de choix des huiles essentielles

LES MODES D'UTILISATION

- Diffusion atmosphérique
- Inhalation
- Voie cutanée et voie orale

LES PRECAUTIONS A PRENDRE

- Toxicités et contre-indication

LES GESTES D'URGENCE EN AROMATHERAPIE

- Stress, brûlure, hématome, coupure et nausée...

L'UTILISATION DE L'AROMATHERAPIE EN DIETETIQUE

- Par exemple dans le cadre de douleurs intestinales...

Prérequis

Connaissance des fondamentaux de la nutrition pour les non diététiciens-nutritionnistes

Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Diététicien-nutritionniste titulaire d'un DU de phytothérapie et aromathérapie

Modalités de déroulement

Présentiel ou distanciel synchrone en classe virtuelle

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	1 jour soit 7 heures
		Dates
		Le 20 octobre 2021
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
SSHA - ISA 16A, rue de l'Estrapade 75005 PARIS Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr	– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité	2021 : 560 € H.T. T.V.A. : en sus
Intra possible : nous consulter		Accessibilité aux personnes handicapées
		SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur